

CONDUITE DE PLATE FORME ÉLÉVATRICE MOBILE DE PERSONNE PEMP (CACES) R486



R486 INITIAL

Objectifs : Être capable de conduire et d'utiliser une PEMP dans le respect des règles de sécurité. Vérifier l'aptitude à la conduite des PEMP d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R486 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM).

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

- Toute personne de plus de 18 ans appelée à manipuler une PEMP.
- Le stagiaire devra être titulaire du permis correspondant à la catégorie de véhicule équipé de la PEMP. En cas de non possession du permis de conduire, le stagiaire devra se faire accompagner d'un conducteur qualifié.
- Lire et comprendre le français de préférence.
- Formation éligible au CPF.
- Permis de conduire obligatoire pour la catégorie B.
- Travail en hauteur obligatoire pour les deux catégories.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Enseignant qualifié.
- Testeurs appartenant à un organisme certifié testeur CACES PEMP.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées.
- Utilisation de PEMP conformément à la recommandation R-486.
- Terrain avec aire d'évolution.
- Exercices pratiques.

EFFECTIF

- Groupe de 4 à 10 personnes.

DURÉE

- 28 heures soit 4 jours.

TARIFS

- Sur notre site à Ambert :
 - 1 catégorie A ou B : 965 € HT.
 - 2 catégories : 1115 € HT.
- Sur le site de l'entreprise : nous contacter.

ACCESSIBILITÉ

Accès Personne à Mobilité Réduite (PMR).

PROGRAMME

Partie théorie :

- Éléments d'accidentologie.
- Cadre réglementaire.
- Différentes catégories de CACES.
- Éléments constitutifs d'une PEMP.
- Choix de l'engin.
- Vérification avant prise de poste.
- Déplacements sécurisés.
- Connaissance du véhicule industriel.

Partie pratique :

- Découverte de l'engin et prise de poste.
- Équipements obligatoires de sécurité.
- Stabilisation.
- Élévations.
- Opérations particulières.
- Fin de poste.
- Travail par atelier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- QCM et examen pratique suivant référentiel.

SANCTION VISÉE

- Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) pour les PEMP conforme à la recommandation R-486.
- Validité : 5 ans.

